

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° 2008-9-24

Service consulté

**Convention de Partenariat 2008/2010 avec l'Université de Haute-Alsace
Soutien aux colloques et manifestations scientifiques**

Résumé : Dans le cadre de la convention de partenariat 2008/2010 du 29 janvier 2008, l'Université de Haute-Alsace sollicite le Conseil Général pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 24 500 € pour l'organisation de sept manifestations scientifiques.

Dans le cadre de sa politique volontariste et dynamique, le Conseil Général a signé, le 29 janvier 2008, une convention de partenariat avec l'Université de Haute-Alsace (UHA) pour les années 2008 à 2010 qui permet :

- de développer des objectifs politiques de développement universitaire sur une période de trois ans,
- d'inscrire l'aide départementale dans la durée en assurant à l'UHA un soutien financier stable, tant en investissement qu'en fonctionnement,
- d'apporter un soutien à des projets structurants qui favorisent le développement de l'UHA en tant que pôle d'enseignement et de recherche pluridisciplinaire et plus généralement le développement de l'économie haut-rhinoise,
- de simplifier les procédures administratives d'attribution des subventions qui sont traitées au fur et à mesure de la présentation des projets et des priorités exprimés par l'UHA et soumis à l'approbation de la Commission Permanente.

Lors du Budget Primitif 2008, il a ainsi été inscrit en faveur de l'UHA pour les années 2008 à 2010 :

- une aide totale de 1 650 000 € pour les projets d'investissement,
- une aide totale de 390 000 € pour le fonctionnement, soit 130 000 € par an sous réserve de l'inscription des crédits aux budgets primitifs 2009 et 2010.

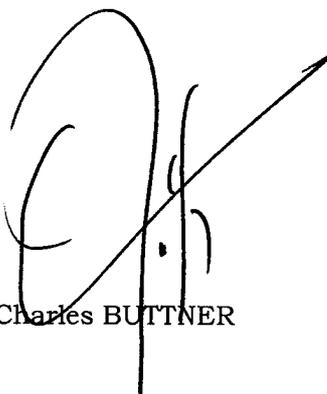
Conformément aux objectifs fixés par la convention, l'UHA vient de solliciter le Département pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 24 500 € pour l'organisation de sept manifestations scientifiques. Vous trouverez en annexe une fiche descriptive pour chacune de ces actions.

A titre exceptionnel, deux des sept dossiers (le Colloque d'Algèbre et les Journées AUM 2008), qui ont été transmis tardivement, sont soumis au vote de la Commission Permanente après les dates des manifestations.

En conclusion, je vous propose :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement totale de 24 500 € à l'Université de Haute-Alsace, à savoir :
 - 3 000 € pour l'organisation du Colloque d'Algèbre sur le thème « Aspects géométriques et algébriques des algèbres de Lie »,
 - 2 000 € pour l'organisation des Journées AUM 2008 sur le thème « Mécanique des matériaux fibreux et souples »,
 - 1 500 € pour l'organisation du 6^{ème} Symposium international sur les matériaux mésostructurés,
 - 7 000 € pour l'organisation du Colloque « Critique Littéraire et Littérature Européenne. Enjeux et défis »,
 - 3 000 € pour l'organisation des Journées d'histoire industrielle,
 - 3 000 € pour l'organisation de l'Ecole « Magnétisme et rayonnement synchrotron »,
 - 5 000 € pour l'organisation du Colloque « Seuils culturels et rites de passage »,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F025, chapitre 65, enveloppe 80521, nature 65737, fonction 23 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Colloque d'Algèbre
« Aspects géométriques et algébriques des algèbres de Lie »

Le Laboratoire de Mathématiques, Informatique et Application (LMIA) a organisé du 12 au 14 juin 2008 à MULHOUSE à la Faculté des Sciences et Techniques un colloque sur le thème « Aspects géométriques et algébriques des algèbres de Lie ».

Ce thème a été énormément développé par l'équipe d'Algèbre de MULHOUSE. Les algèbres de Lie jouent un rôle fondamental dans les domaines des mathématiques pures et appliquées.

Le comité scientifique d'organisation de ce colloque comprend, en plus des membres du LMIA, des membres de l'Université Louis Pasteur de STRASBOURG et de l'Université de SEVILLE.

Les conférenciers qui se sont succédés tout au long des trois jours sont issus des Universités de MULHOUSE, STRASBOURG, FRIBOURG, SEVILLE, MADRID et CALGARI.

L'objectif de ce colloque est de faire le point sur ce domaine de recherche qui est en constante évolution.

Le budget prévisionnel s'élève à 4 500 € et est réparti comme suit :

Dépenses :

Hébergement et frais de séjour	2 500 €
Déplacements	1 500 €
Frais annexes	<u>500 €</u>
Total	4 500 €

Recettes :

Conseil Général du Haut-Rhin	3 000 €
LMIA	500 €
Contrats de coopération	<u>1 000 €</u>
Total	4 500 €

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'UHA, il est proposé d'allouer l'aide sollicitée, soit 3 000 €.

Journées AUM 2008
« Mécanique des matériaux fibreux et souples »

Les Journées AUM sont des manifestations récurrentes qui ont lieu tous les deux ans en alternance avec le Congrès Français de Mécanique. En 2008, elles sont organisées par l'Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs Sud Alsace (ENSISA) du 27 au 29 août à MULHOUSE.

L'UHA compte aujourd'hui la seule unité mixte de recherche dans le domaine de la Science des Fibres : le Laboratoire de Physique et Mécanique Textiles (LPMT) dont les mécaniciens interviennent dans la mécanique du matériau fibreux, dans la physico-chimie du matériau fibreux et dans la génie biomécanique.

L'objectif scientifique de ces journées est de faire le point sur les avancées récentes dans ces domaines. Parallèlement, cette manifestation a un objectif pédagogique car deux demi-journées sont consacrées à l'enseignement de la mécanique et, de façon plus générale, à l'université (carrière et réforme). Une session posters est également organisée pour présenter des montages originaux destinés aux travaux pratiques.

Cette manifestation devrait regrouper 120 personnes : universitaires, chercheurs, étudiants doctorants et industriels.

Le budget prévisionnel s'établit à 33 200 € et est réparti comme suit :

Dépenses :

Réception	7 000 €
Déjeuners	4 800 €
Pauses Café	1 100 €
Transports	5 000 €
Actes	3 000 €
Flyers	500 €
Location locaux	3 000 €
Frais postaux et administratifs	3 800 €
Fournitures diverses	2 500 €
Bus visite usine	500 €
Divers	<u>2 000 €</u>
Total	33 200 €

Recettes :

Inscriptions	19 200 €
Contribution LPMT & ENSISA	3 000 €
Région Alsace	3 000 €
Conseil Général du Haut-Rhin	2 000 €
CAMSA	1 000 €
Ville de MULHOUSE	1 500 €
Conseil scientifique de l'UHA	1 500 €
Association pour la formation et le développement de la recherche textiles	<u>2 000 €</u>
Total	33 200 €

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'UHA, il est proposé d'allouer l'aide sollicitée, soit 2 000 €.

6^{ème} Symposium international
sur les matériaux mésostructurés

Le Laboratoire de Matériaux à Porosité Contrôlée (LMPC) de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de MULHOUSE (ENSCMu) organisera, conjointement avec le Laboratoire des Matériaux Inorganiques de l'Université de NAMUR (BELGIQUE) et en association avec l'Association Internationale des Matériaux Mésostructurés, le 6^{ème} Symposium international sur les matériaux mésostructurés du 8 au 11 septembre 2008 à NAMUR.

Au cours des quatre journées sont programmées 7 conférences plénières, 6 keynotes, 6 conférences invitées données par de jeunes chercheurs, une trentaine de communications orales et 5 sessions de présentation d'affiches.

La présence des industriels est également prévue avec plusieurs types d'intervention (communication orale, exposition, sponsoring, ...).

Le nombre de participants est estimé entre 300 et 400 personnes.

Le budget prévisionnel s'élève à 216 000 € et est réparti comme suit :

Dépenses :

Transport	7 400 €
Location bâtiments	1 000 €
Restauration	86 800 €
Rétribution des conférenciers	22 500 €
Mallettes	8 200 €
Réalisation de documents et frais d'envoi	38 500 €
Achat et mise à disposition de matériel informatique + connection à Internet	21 000 €
Réservation Hôtel	2 600 €
Frais d'accompagnement	2 000 €
Préparation du Congrès (MULHOUSE + NAMUR)	24 000 €
Location de grille de support + montage	<u>2 000 €</u>
Total	216 000 €

Recettes :

Frais d'inscription	161 000 €
Participation au banquet	2 000 €
Subventions industrielles	20 000 €
FNRS (voyage conférenciers invités)	6 000 €
Académie des sciences	2 500 €
Organisations locales	1 000 €
Centre National de Recherche Scientifique	7 000 €
Université de Haute-Alsace	3 000 €
Conseil Général du Haut-Rhin	1 500 €
Région Alsace	5 000 €
Université NAMUR	2 500 €
Participation des personnes accompagnantes	<u>4 500 €</u>
Total	216 000 €

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'UHA, il est proposé d'allouer l'aide sollicitée, soit 1 500 €.

Colloque « Critique littéraire et littérature européenne.
Enjeux et défis »

Le Laboratoire ILLE (Institut de Recherches en Langues et Littératures Européennes) organisera les 3 et 4 octobre 2008 à MULHOUSE les Journées d'études internationales et pluridisciplinaires « Critique littéraire et littérature européenne : enjeux et défis ».

Ces journées ont pour objectif d'entamer une réflexion approfondie sur l'état de la critique littéraire actuelle, en donnant la parole à des spécialistes du monde universitaire, éditorial, et journalistique, mais également à des enseignants et à des conservateurs de bibliothèque.

20 conférenciers (spécialistes et jeunes chercheurs) se succéderont dans le domaine des lettres européennes, en particulier dans le domaine de la critique littéraire, de la presse, spécialisée ou non. Ils sont issus des universités partenaires, des réseaux et des associations impliqués et sont originaires de FRANCE, d'ALLEMAGNE, d'AUTRICHE, de BELGIQUE, d'ITALIE, de LETTONIE, de POLOGNE et de SUISSE.

Un public d'environ 150 personnes est attendu.

Le budget prévisionnel s'établit à 18 650 € répartis comme suit :

Dépenses :

Hébergement	3 300 €
Repas	5 250 €
Rafraîchissements	600 €
Frais de déplacement	1 500 €
Table ronde et soirée culturelle	4 000 €
Publication des actes	<u>4 000 €</u>
Total :	18 650 €

Recettes :

Saison Culturelle	1 000 €
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'UHA	2 000 €
Laboratoire ILLE	1 000 €
Conseil Général du Haut-Rhin	7 000 €
Union Européenne	7 000 €
Inscriptions	<u>650 €</u>
Total :	18 650 €

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'UHA, il est proposé d'allouer l'aide sollicitée, soit 7 000 €.

Les Journées d'histoire industrielle
sur le thème « Industrie chimique et société (XIXe-XXe siècles) »

Les Laboratoires CRESAT de l'Université de Haute-Alsace et RECITS de l'Université de Technologie de BELFORT/MONTBELIARD organisent conjointement les 2èmes Journées d'histoire industrielle le 16 octobre 2008 à MULHOUSE et le 17 octobre 2008 à SEVENANS.

Ces deux laboratoires se fixent comme objectif commun de renforcer un axe de recherche en histoire industrielle au sein d'un pôle regroupant les deux universités et souhaitent également inscrire leurs activités dans leur territoire (Rhin Sud/Nord Franche-Comté).

Le choix de la thématique « industrie chimique et société » a été réalisé en relation avec le bicentenaire de la fabrique de produits chimiques de THANN, fondée en 1808, qui est le plus ancien établissement chimique de France en activité.

Deux modalités devraient permettre de donner à ces journées d'histoire industrielle une personnalité particulière :

- une approche pluridisciplinaire des problèmes posés en offrant une tribune à toute la communauté universitaire, y compris les spécialistes nationaux et internationaux,
- une couverture extra universitaire permettant de faire appel à des acteurs et témoins (chefs d'entreprise, cadres, syndicalistes, décideurs des collectivités territoriales, représentants d'associations, etc...).

Une centaine de personnes sont attendues tout au long de ces deux jours.

Le budget prévisionnel s'élève à 15 000 € et est réparti comme suit :

Dépenses :

Communication	1 000 €
Frais de déplacement	3 000 €
Hébergement des intervenants	2 000 €
Restauration	2 000 €
Collations	500 €
Transport	500 €
Publication des actes	<u>6 000 €</u>
 Total	 15 000 €

Recettes :

50% financé par l'UHA	7 500 €
dont :	
- Droits d'inscription	200 €
- CRESAT	800 €
- CAMSA	2 000 €
- Conseil Général du Haut-Rhin	3 000 €
- Région Alsace	1 500 €
 50% financé par l'Université de Belfort/Montbéliard	 <u>7 500 €</u>
 Total	 15 000 €

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'UHA, il est proposé d'allouer l'aide sollicitée, soit 3 000 €.

Ecole « Magnétisme et rayonnement synchrotron »

Le Laboratoire de Physique et Spectroscopies Electroniques (LPSE) organise conjointement avec l'Institut de Physique et Chimie des Matériaux de STRASBOURG (IPCMS) l'Ecole « Magnétisme et rayonnement synchrotron » du 19 au 24 octobre 2008 à MITTELWIHR.

Cette école fait suite aux quatre précédentes éditions qui ont été organisées en 1989, 1996, 2000 et 2004. Elle doit permettre la formation actualisée des chercheurs et doctorants amenés à travailler sur les sites de rayonnement synchrotron dans le domaine du magnétisme. Pour 2008, une forte ouverture sur l'Europe est maintenue.

Le public visé est composé de jeunes chercheurs et doctorants français et européens, dont la thématique évolue vers la caractérisation de propriétés magnétiques par l'utilisation du rayonnement synchrotron mais également d'ingénieurs qui sont responsables de lignes de synchrotron et qui veulent faire évoluer les possibilités des lignes de lumières vers des applications de magnétométrie. A ce jour, 95 personnes sont prévues.

Les retombées attendues sont :

- la structuration d'une communauté,
- la création de réseaux d'échanges et de collaborations,
- l'identification des besoins en matière de formation,
- l'élaboration de nouveaux projets pédagogiques.

Le budget prévisionnel s'établit à 65 125 € et est réparti comme suit :

Dépenses :

Séjour des stagiaires et des intervenants	44 425 €
Fonctionnement (salles, matériels, secrétariat,...)	<u>20 700 €</u>
Total :	65 125 €

Recettes :

Droits d'inscription	24 625 €
Centre National de Recherche Scientifique	34 500 €
Conseil Général du Haut-Rhin	3 000 €
IPCMS	1 500 €
Industriels	<u>1 500 €</u>
Total :	65 125 €

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'UHA, il est proposé d'allouer l'aide sollicitée, soit 3 000 €.

Colloque « Seuils culturels et rites de passage »

L'Institut de Recherche sur les Langues et Littératures Européennes (ILLE) organisera, en partenariat avec la Confédération européenne des Universités du Rhin Supérieur (EUCOR), le Colloque international et pluridisciplinaire « Seuils culturels et rites de passage » du 13 au 15 novembre 2008 à MULHOUSE.

La notion de seuil culturel peut servir de notion-clé pour étudier des phénomènes d'interculturalité, de transculturalité, d'hybridité, de syncrétisme mais également de styles de vie qui varient selon le niveau culturel d'un groupe ou d'une société. Ce seuil représente souvent une crise qui, pour être dépassée, doit être thématifiée et assumée. Passer le seuil peut obéir également à un rite de passage. Il peut signifier l'admission dans un nouveau groupe, mais il faut également tenir compte des transgressions et des impuissances.

A partir de ces dispositions, ce colloque se propose de réfléchir sur ces notions de seuil culturel et de rite de passage tels qu'ils sont évoqués dans les littératures européennes, notamment contemporaines.

25 conférenciers issus de FRANCE, d'ALLEMAGNE, d'AUTRICHE, de BELGIQUE, d'ITALIE, et de SUISSE interviendront durant ces journées. Il s'agit de spécialistes et de jeunes chercheurs dans le domaine des lettres européennes, en particulier dans le domaine du transfert culturel, d'historiens et de sociologues.

150 personnes sont attendues pour assister à ce colloque.

Le budget prévisionnel s'établit à 18 500 € et est réparti comme suit :

Dépenses :

Frais d'organisation	1 600 €
Hébergement	4 000 €
Repas	5 750 €
Rafraîchissements	750 €
Frais de déplacement	1 500 €
Publication des actes	3 500 €
Frais de secrétariat	<u>1 400 €</u>
Total :	18 500 €

Recettes :

Conseil Régional	4 000 €
Conseil Général du Haut-Rhin	5 000 €
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'UHA	1 500 €
EUCOR MULHOUSE	4 000 €
EUCOR STRASBOURG	1 000 €
EUCOR FRIBOURG	1 000 €
EUCOR BÂLE	1 000 €
EUCOR KARLSRUHE	750 €
Inscriptions	<u>250 €</u>
Total :	18 500 €

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'UHA, il est proposé d'allouer l'aide sollicitée, soit 5 000 €.